



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

livrets d'épargne

Question écrite n° 12865

Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la rumeur dont s'est fait l'écho la presse, selon laquelle le taux de rémunération du livret A passerait de 3,5 % à 3 %, voire 2,5 %. Il souhaiterait savoir si cette annonce est fondée. Si tel était le cas, cette mesure ne manquerait pas de susciter le découragement des petits épargnants qui, une fois de plus, feraient les frais de mesures arbitraires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12865

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 1998, page 1867

Question retirée le : 7 septembre 1998 (Retrait à l'initiative de l'auteur)